



**Compte-rendu de la rencontre avec Vincent STANEK,
Cabinet du Ministre, conseiller en charge des affaires pédagogiques au
Ministère de l'Éducation Nationale
vendredi 8 mars 2019**

Représentaient l'APMEP : Alice Ernoult, présidente – Michel Bourguet, membre du bureau national

Nous avons été reçus pendant une heure et avons abordé plusieurs points concernant l'enseignement des mathématiques en lien avec la réforme des lycées et de celle du baccalauréat. Le sujet de notre entrevue était centré sur la situation des mathématiques dans le nouveau lycée général.

Point 1 : La mise en place des options maths expertes et maths complémentaires pour les futures terminales générales

Nous sommes inquiets quant à la mise en place effective de ces futures options dans les établissements. Leur statut optionnel fait qu'elles ne seront pas fléchées dans les DHG (dotation horaire globale) des établissements, mais prises sur les marges d'autonomie. Or cela pose plusieurs problèmes. Personne ne peut anticiper la position de chaque chef d'établissement à la rentrée 2020/2021. Les marges devant être utilisées pour beaucoup de choses différentes, les mathématiques peuvent ne pas être la priorité locale. Qui peut assurer que tout élève de lycée aura accès à l'option « maths expertes » dans son lycée ? Lui sera-t-elle proposée, ou devra-t-il se déplacer ? Les proviseurs auront-ils à choisir en fonction des profils majoritaires s'il ouvre plutôt l'une ou plutôt l'autre des deux options ? A terme, cela ne risque-t-il pas de figer des « profils » pour les établissements ?

Réponse de M.Stanek : On ne peut pas anticiper aussi loin actuellement, les règles de calcul des dotations n'étant pas fixées encore pour 2020/2021... Nous travaillons pour l'instant principalement à la rentrée prochaine. Mais cette question a émergé lors de la réunion des Recteurs et nous travaillerons en lien avec les IPR et les proviseurs pour donner des consignes d'ajustements et d'utilisation des DHG.

Nous ajoutons que pour le Ministre, ces options semblent être une partie constitutive du parcours en mathématiques au lycée. Il nous semble que l'arbitrage ne doit pas avoir lieu dans les établissements. Par ailleurs la question peut sembler être lointaine, mais est déjà d'actualité puisque les élèves de seconde doivent choisir leur spécialité dans moins de trois mois. Nous prenons l'exemple de certains élèves, pas très à l'aise en maths et voulant plutôt se diriger vers les sciences humaines et sociales. S'ils prennent la spécialité « maths » de première générale, au risque de l'échec et du découragement, sont-ils assurés de pouvoir faire les maths complémentaires de terminale ? A ces questions les professeurs principaux n'ont actuellement aucune réponse. Seul un fléchage spécifique des heures d'option maths permettrait de les renseigner efficacement. Devant cette incertitude, ces élèves doivent-ils choisir une voie technologique pour pouvoir faire des maths adaptées à leurs besoins ? Les élèves qui auraient choisi la filière ES l'an dernier ont beaucoup de mal à s'orienter aujourd'hui.

M. Stanek rappelle la règle qui a été précisée aux Recteurs : seuls les élèves ayant fait la spécialité maths en première pourront choisir l'option « maths complémentaires ». Il indique que notre questionnement est juste et que la faisabilité de notre proposition sera étudiée.

Point 2 : Nécessité d'un second enseignement de spécialité avec une ambition différente

Déoulant du précédent, ce point est pour nous prioritaire. La réaction immédiate de M. Stanek est que cela reconstruirait les trois filières et que ce n'est pas envisageable. Pour cette raison, il n'est pas prévu de deuxième spécialité maths.

Nous argumentons le contraire. Cette seconde spécialité ne contreviendrait pas à l'esprit de la réforme :

- des élèves au profil littéraire peuvent très bien désirer faire des maths exigeantes et la formation à la rigueur et la rationalité qu'elles apportent ; nous en connaissons tous des exemples
- des élèves attirés par les sciences économiques peuvent avoir envie d'une formation très solide en maths
- des élèves au profil scientifique, plutôt tournés vers la chimie ou les SVT, n'ont pas nécessairement envie de faire des maths pour des maths. Les maths appliquées leur suffiraient amplement

Nous n'avons par ailleurs jamais défendu que les maths les plus abstraites soient réservées aux scientifiques.

M. Stanek nous rappelle la logique de spécialisation progressive des parcours, de la seconde vers la terminale, et que ces profils peuvent exister dans le projet actuel, en choisissant maths en première pour l'abandonner en terminale et choisir maths complémentaires. C'est le parcours normal d'abandonner une spécialité, ce ne doit pas être vécu comme un échec.

Notre argumentation repose sur le fait que les groupes de spécialité seront de 35 élèves, et que la différenciation sera très difficile à mettre en place, surtout avec un programme conséquent. Des ambitions différentes parmi les élèves entraîneront des postures très hétérogènes, surtout après la dernière épreuve de contrôle continu, au mois d'avril.

La vision de M. Stanek se veut pragmatique, attendons de voir comment se passe la rentrée, et la gestion des flux.

Point 3 : Demande d'un module de maths dans le tronc commun de première générale

Nous rappelons que le rapport Mathiot, ainsi que la mission Villani-Torossian ont mis en évidence la nécessité de prolonger l'enseignement des maths jusqu'en fin de première et la création d'un module de « réconciliation ». Nous insistons dans notre demande d'un enseignement de mathématiques, de 2 heures hebdomadaires, intégré au tronc commun et au programme pensé pour tous, différent de celui de spécialité.

Nous indiquons qu'une lettre-manifeste signée par de nombreuses associations disciplinaires d'enseignants et de sociétés savantes va être adressée au Ministre et diffusée largement.

M. Stanek assure qu'il lira nos arguments avec toute l'ouverture intellectuelle nécessaire, mais qu'il ne peut y répondre avant d'en avoir connaissance. Il rappelle la présence de maths dans l'enseignement scientifique, et nous signalons que ce ne sont pas les uniques usages des maths que nous souhaitons. Nous insistons sur le fait que les mathématiques n'ont pas vocation à former uniquement des scientifiques, mais qu'elles ont des liens avérés avec toutes les disciplines. La communauté mathématique a les moyens de fournir tous les éléments constituant cet enseignement.

En synthèse, M. Stanek nous a assuré avoir retenu de notre entretien deux choses essentielles : l'hétérogénéité des groupes que la réforme va engendrer, et le statut des options en terminale par rapport à l'anticipation des parcours par les élèves.

Il nous remercie d'avoir apporté le point de vue de praticiens et des éclairages qu'il n'avait pas entendus jusqu'à présent, notamment par des points de vue à plus long terme.